

Le CNRS est-il condamné ?

La Tribune 15 novembre 2005

Souvent pris comme bouc émissaire des maux du système de recherche, le CNRS, premier organisme scientifique en France, est habitué aux anathèmes. Mais les pleins pouvoirs donnés à l'Agence nationale de la recherche font craindre le démantèlement progressif du centre.

Modèle à bout de souffle ou bateau ivre, le Centre national de la recherche scientifique aura essuyé toutes les tempêtes et payé tous les pots cassés. Souvent pris comme bouc émissaire des maux du système de recherche, le premier organisme scientifique en France et en Europe, qui compte 11.400 chercheurs et 13.600 ingénieurs et techniciens est habitué aux anathèmes. Mais les tirs croisés sont de plus en plus nourris, au point que les plus virulents de ses détracteurs ont déjà fixé la date de l'exécution: plus que cinq ans à vivre!

Peut-être même que le centre de la rue Michel-Ange ne survivra pas au projet de loi de recherche, pensent certains. À l'heure où le Commissariat au Plan vient d'être purement et simplement supprimé, on ne serait pas étonné que le CNRS connaisse pareille brutale destinée. C'est au printemps prochain que la direction actuelle pourrait être déposée. On parle déjà en haut lieu de remplacer les deux "Bernard" (Larroutou et Meunier) par un PDG plus dans la ligne.

Lors de la présentation du projet de loi de programmation, le 5 octobre dernier, Gilles de Robien n'a pas caché son agacement vis-à-vis des organismes de recherche. "Nous avons un problème d'organisation, a-t-il déclaré. Les procédures et les structures de la recherche se prêtent mal à l'offensive permanente que réclame la concurrence internationale." Le 27 octobre dernier, 200 millions d'euros de dotation au CNRS sont annulés par décret. Ancien directeur général du CNRS entre 1982 et 1986, Pierre Papon ne mâche pas ses mots. Il préconise un traitement de choc visant à alléger l'établissement de 30 % aussi bien en chercheurs qu'en moyens. Le ton est le même chez Pierre Potier, membre de l'Institut et ex-CNRS. Ce dernier estime qu'il faut redimensionner l'établissement en réduisant les "faux administratifs" et les "faux chercheurs", et "donner un ticket de cinq ans pour les candidats". Claude Allègre lui-même estime que "le chercheur fonctionnaire à vie est une formule condamnée, n'existant nulle part ailleurs qu'en France, qui ne donne pas de perspective de responsabilités aux jeunes dans les équipes et les pousse à partir à l'étranger". De son côté, la Cour des comptes a plusieurs fois épinglé le CNRS: "vieillesse de l'organisation restée inchangée depuis un quart de siècle, insuffisance dans la gestion budgétaire et comptable, manque de stratégie". Sans oublier l'IGF (Inspection générale des finances) qui souligne "une mauvaise répartition des moyens, des doublons avec d'autres organismes, une absence de contrôle, un statut rigide".

Son bras armé

C'est un fait: jamais le CNRS n'a été aussi fragilisé qu'il ne l'est actuellement. La création de l'Agence nationale de la recherche (ANR), le 7 février 2005, bras armé de la politique de recherche définie par le gouvernement actuel, n'a pas arrangé les choses. "Lorsque l'on souhaite la disparition d'une structure, c'est classique. Il suffit de créer une nouvelle strate à côté, pour étouffer la première, sans faire de vagues", commente le collectif Sauveons la recherche (SLR).

Mobiliser les compétences

Dans l'esprit de ceux qui l'ont voulue, l'ANR richement dotée a vocation à devenir l'homologue des agences de grands pays comme la National Science Foundation aux États-Unis. Sur le papier, sa fonction est de soutenir la recherche par projet mobilisant des compétences de différentes origines et de contribuer au renforcement des partenariats entre public et privé. "Ce financement sur projet est complémentaire du soutien de base. C'est un appel d'air pour les idées neuves", note Jean-François Bach, récemment élu secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Les scientifiques craignent cependant que les thématiques et projets choisis par l'ANR ne se concentrent que sur des recherches soumises au jeu des lobbies.

"Une chose est sûre, l'essentiel des financements de la recherche vont à l'ANR", dénonce Alain Trautmann, porte-parole de SLR. L'ANR dispose dès cette année d'une enveloppe supérieure à celle que le CNRS affecte à ses équipes. Le budget de l'agence est en augmentation de 70 % en 2006 au

détriment des crédits récurrents des organismes de recherche, qui diminuent. Ces derniers n'ont toujours pas récupéré les financements qui ont été supprimés entre 2002 et 2004.

Devant la manne de l'ANR, un chercheur de l'Inserm n'en croit pas ses yeux: "Nous avons presque un trop plein d'argent pour un de nos projets. Avant c'était la pénurie." "L'agence n'a pas de vision intégrée, enchaîne un directeur de recherche de l'Institut de biologie physico-chimique. Elle arrose, au coup par coup, une multitude de projets individuels qu'elle juge importants, dans certains secteurs choisis."

En plus d'être surdimensionnée, l'ANR est en train de devenir le vrai pilote de la politique de recherche, retirant aux organismes leur capacités de décision. En effet, c'est le conseil d'administration de l'ANR qui décide, et plus de la moitié de ses membres viennent du ministère. "Le problème de cette agence est qu'elle s'est mise en place dans l'urgence, avant même que ne soient clarifiées les relations entre elle, les organismes et les universités", souligne Bruno Goud, directeur de recherche à l'Institut Curie. De nombreux scientifiques jugent ainsi dommageable que les orientations de l'ANR aient été décidées par le seul ministère avant même qu'un conseil scientifique ait été mis en place. "S'il advenait que l'Agence ne fonctionne pas de façon convenable et qu'elle se transforme en outil de déstabilisation du CNRS, enchaîne J.-F. Bach, cela serait la pire des choses." C'est pourtant bien l'intention qu'on lui prête. Une inquiétude grandissante s'installe: la hantise que le CNRS, l'Inserm et les autres organismes de recherche soient réduits au rôle d'"hôtels" fournissant les locaux, gérant les personnels, vivant au prorata des appels d'offres.

Deux conceptions de la recherche

À travers ce clivage agence-organismes, deux conceptions de la recherche s'opposent grosso modo. L'une privilégie le "projet", le court terme, les applications technologiques. L'autre défend la programmation, le long terme, le progrès des connaissances, avant toute chose. Si mettre en avant la compétitivité de la recherche appliquée est normal pour ceux qui ont à justifier de mandats électoraux ou sociaux dans leurs organismes et entreprises, pour les scientifiques qui estiment que ce sont de patients travaux sur des rats de laboratoire qui produisent les avancées les plus prometteuses, il est difficile d'appliquer des critères de rentabilité comptable. "La recherche est un investissement, pas une dépense." D'où l'incompréhension tenace des politiques qui, eux, veulent des résultats. "C'est la liberté de la recherche encouragée par un environnement favorisant la spéculation pure sur des questions fondamentales qui a conduit aux résultats les plus fertiles", expliquait récemment, dans le journal le Monde, l'économiste Jean-Paul Fitoussi.

C'est précisément l'indépendance du CNRS qui, aux yeux de ses membres, reste le garant de la recherche fondamentale. Son affaiblissement signifierait que, sous prétexte de résultats immédiats, on passe à côté de découvertes majeures, faute d'avoir pris le temps d'approfondir une hypothèse prometteuse. En attendant, le CNRS entame l'élaboration d'un nouveau plan stratégique. "La nouvelle organisation vise à favoriser l'émergence de laboratoires plus importants et plus visibles et à mieux impliquer le CNRS dans la mise en place et le développement des pôles régionaux", explique Bernard Larrouturou (voir ci-contre). Il vise aussi à renforcer le partenariat avec des universités plus autonomes en installant des directeurs interrégionaux du CNRS. Les autres éléments de l'évolution en cours sont une politique de ressources humaines plus dynamique, des simplifications administratives concrètes, le renforcement des partenariats européens. Tous ces changements amènent à repenser les métiers des responsables de l'organisme. "Ainsi, les directeurs d'unité présentent désormais chaque année leurs demandes budgétaires et leurs objectifs", ajoute le DG du CNRS.